

Tourisme Les 34 recommandations du député Joël Giraud pour la montagne de 2030

Nommé « Monsieur Montagne » par Élisabeth Borne lorsqu'elle était Première ministre, le député des Hautes-Alpes Joël Giraud a terminé sa mission. Son rapport sur « les enjeux de développement de la montagne française » est désormais entre les mains du nouveau gouvernement. |



Parmi les mesures phares du rapport : que l'argent public ne finance plus l'enneigement artificiel des stations. Photo Le DL /Vincent Ollivier

Élisabeth Borne vous avait confié une mission sur la montagne française... mais elle n'est plus en poste. Avec ce changement de gouvernement, votre rapport a-t-il un avenir ?

« Je l'espère. J'aurai derrière moi le soutien des sénateurs et des députés de montagne, j'en suis sûr. »

Votre rapport est rendu public quelques jours seulement après celui de la Cour des comptes qui épingle le modèle des stations de sports d'hiver prétendument « trop dépendant du ski ». Que pensez-vous de ces conclusions ?

« Ce rapport a le mérite de secouer ceux qui sont dans le déni vis-à-vis du changement climatique. Mais il y a des points qui m'interpellent : j'étais [le ministre qui a porté le plan avenir montagnes](#) ... et ils ne sont même pas venus m'interroger. Aussi, ils ont établi des

statistiques générales à partir de focus sur quelques stations, c'est une très mauvaise méthode à mon avis. Enfin, je n'oublie pas que la Cour des comptes, par le passé, a préconisé [l'arrêt des trains de nuit](#) en France donc ils ont une vision de l'aménagement du territoire très parisienne, sans réelle compréhension des territoires. Je pense donc qu'il n'est pas décent de publier un rapport concluant qu'il n'y a pas d'avenir pour les stations. »

Vous n'êtes pas inquiet pour l'avenir des stations ?

« Certaines stations ne passeront pas l'horizon 2030. Pour elles, se pose la question de la fermeture. Il faut les aider à passer le cap en proposant de l'ingénierie et de l'annulation de dettes. En 2007, par exemple, [Aiguilles dans le Queyras a franchi le pas en stoppant l'activité ski](#) ... Mais, faute d'ingénierie, la commune s'est lancée dans un nouveau modèle touristique qui ne fonctionne pas. Il n'y a pas de clients à la patinoire ni sur la piste de luge. La commune n'a pas pu investir correctement parce qu'on n'a pas annulé sa dette. »

L'info en + : Six mois pour rendre public le rapport...

Le député [Joël Giraud](#) a remis son rapport sur la montagne à Élisabeth Borne en septembre 2023. Et pourtant, il n'est dévoilé qu'en février 2024. Pourquoi ? « Parce que l'ancienne Première ministre ne m'avait pas autorisé à le faire avant. Cela m'a un peu ennuyé je l'avoue. Avec le changement de gouvernement, je me suis exonéré de demander la permission pour en faire la publication » explique le rapporteur.

Dans votre rapport, vous parlez souvent de la « fin du modèle ancien » : que voulez-vous dire ?

« La fin du modèle ancien, c'est de vouloir aller toujours plus haut, de viser toujours plus grand et avec toujours plus de canons à neige. Il faut arrêter l'extension des domaines skiables et la neige artificielle. Il faut revenir à la notion de villégiature en montagne. Ça existe en Suisse, en Autriche, dans le Val d'Aoste en Italie, il n'y a pas de raison que ça ne puisse pas exister en France. Il y a un marché touristique pour des vacanciers qui veulent prendre l'air. La période Covid l'a prouvé avec des taux de remplissage en montagne convenables alors que rien n'était organisé ni prévu pour occuper ces touristes. »

Fonce-t-on droit dans le mur si on ne change pas de modèle ?

« Dans les Alpes-de-Haute-Provence ou dans les Pyrénées, j'ai rencontré des élus locaux qui voient bien la réalité mais qui n'ont pas les moyens de changer de stratégie. J'ai vu des gens inquiets car ils sont endettés jusqu'au cou et ils ne peuvent plus réinvestir dans un nouveau modèle. Il faut des réactions fortes et rapides, sinon on court à la désertification de la montagne. Pour eux, il faut annuler les dettes et repartir sur de nouvelles bases. Même chez moi, à Puy-Saint-Vincent, je vois aussi des gens inquiets alors qu'il y a beaucoup de neige : mais à 750 euros le prix du mégawattheure, si rien n'est fait, la station va fermer ».

Votre rapport est bâti à horizon 2030. N'est-ce pas court-termiste comme vision ?

« C'était la commande du gouvernement parce qu'il fallait secouer le cocotier avec une échéance rapprochée. Le réchauffement climatique n'est pas un leurre, moi le premier je vois bien qu'il y a moins de neige que par le passé. 2030, c'est pour montrer qu'il faut agir vite. »

Après six mois d'enquête et d'expertise, existe-t-il des raisons d'être optimiste pour l'avenir de la montagne française ?

« Absolument. À condition d'être pragmatique et d'agir. Mes recommandations ne sont pas surcoûteuses. La plupart des dispositifs existent déjà mais ne sont parfois pas complètement utilisés. Il y a des choses à faire sans grands moyens supplémentaires. Et puis surtout, il y a des solutions de bon sens avec le développement de clusters de produits locaux, la promotion de la filière bois, le marché du bien-être. »

Les JO en 2030, est-ce une bonne nouvelle pour la montagne française ?

« Ça peut être un accélérateur. Certaines de mes recommandations seront plus faciles à mettre en œuvre avec les JO car elles bénéficieront de financements exceptionnels. Les infrastructures ferroviaires, par exemple, sont totalement obsolètes. C'est l'occasion de les refaire. »



Les solutions de Joël Giraud pour développer la montagne

Joël Giraud a ciblé trente-quatre recommandations. Il laisse désormais le soin de gouvernement de les appliquer... ou non.

Logement

- bénéficier de la PrimeRenov pour transformer des logements touristiques en logements permanents.
- pour accroître le volume d'offres de logements, mettre en place un levier financier de type défiscalisation partielle des loyers.
- adopter un moratoire sur les nouveaux programmes immobiliers touristiques.

Transport

- renforcer l'avenir des Trains de nuit qui irriguent l'accès aux territoires de montagne.
- renforcer l'accès direct aux stations par des trains à grande vitesse.

Neige

- conditionner les financements publics en matière de remontées mécaniques à la non-extension du domaine skiable.
- ne pas financer l'équipement en matériel d'enneigement artificiel.
- veiller à ce que la mise en place de nouvelles activités d'hiver et d'été ne reproduise pas le modèle d'industrialisation de la montagne tel que le ski.
- accompagner prioritairement la reconversion des stations de montagne abandonnant dès maintenant le modèle ski.
- étudier les modalités de prise en charge d'une partie de la dette des collectivités gérant les remontées mécaniques en régie directe et abandonnant tout ou une partie de l'activité ski.
- former les élus aux effets du changement climatique.

Finances

- Permettre, avant la prochaine saison d'hiver, la signature d'avenants pour la fourniture d'électricité à un prix plafonné à 150 €/MWh pour les contrats signés à des tarifs exorbitants à l'automne 2022.

- réviser la taxe Gemapi avec une part prélevée sur tout le bassin versant qui relève d'une nécessaire solidarité aval-amont de la part des collectivités bénéficiaires des aménités naturelles entretenues par les collectivités de montagne.



Pour Joël Giraud, les barres d'immeubles et les dalles en béton n'ont pas leur place en montagne. Photo Le DL /Vincent OLLIVIER

« Il faut faire une pause dans les constructions et raser des barres d'immeubles »

Après six mois de travail et cinq cents entretiens, Joël Giraud a publié une série de trente-quatre recommandations déclinées en sous-catégories, soit une centaine de solutions que le parlementaire veut « pragmatiques » mais dont certaines sont avant tout bureaucratiques, technocratiques. « Car il existe déjà des dispositifs qui ne demandent qu'à être activés, développés » selon Joël Giraud qui insiste bien sur la transversalité de son rapport. « La montagne, ça n'est pas la ruralité, ça concerne tous les ministères », ajoute-t-il. Et notamment celui du Logement. « Il faut rétablir l'équilibre entre les résidences principales et les résidences secondaires. On ne peut développer de la villégiature en montagne que s'il y a des habitants permanents qui ne se font pas virer à cause des prix du foncier et de l'immobilier » analyse le député haut-alpin.

Au cours de sa mission, Joël Giraud dit avoir été marqué par la vétusté des ensembles immobiliers qui ont fleuri dans les stations de sports d'hiver dans les années 1960-1970 et qui aujourd'hui n'ont plus d'intérêt. « Les barres d'immeubles et les dalles de béton dignes de la banlieue parisienne, ça n'a pas sa place en montagne. Je préconise que l'on utilise les dispositifs de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) pour raser tout ça. On indemnise les propriétaires et on rase. C'est nécessaire. J'ai également demandé un moratoire sur tous les nouveaux programmes immobiliers. Il faut faire une pause dans les constructions et prendre le temps de réfléchir pour ne pas reproduire les mêmes erreurs que par le passé. »